



PROJET PASTORAL

« JE SUIS LE CHEMIN, LA VÉRITÉ, LA VIE ! » Jn 14,6

La dimension spirituelle et religieuse de nos établissements doit être valorisée comme un supplément d'âme qui apporte un plus dans le développement de la personne. Loin d'être une contrainte supplémentaire, le fait d'être un établissement catholique est une grâce qui doit permettre à un projet éducatif de se déployer plus aisément.¹

Partie 1 : Les missions

Manifestons notre joie

« Que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite » Jn 15,11

Le projet pastoral doit être une proposition globale, conforme aux statuts de l'Enseignement catholique.

C'est une mission reçue de l'Église selon les spécificités de chaque tutelle qui assure l'accompagnement spirituel de chaque établissement.

Le projet pastoral irrigue l'ensemble du projet éducatif dans le quotidien et concerne tout le monde. Chacun est invité à être témoin de l'Espérance qui l'anime.

Plus précisément, le projet pastoral couvre la catéchèse qui prépare aux Sacrements dans la foi et la culture chrétienne qui s'adresse à tous.

Ces temps de catéchèse, de prière, d'éveil à l'intériorité, de célébrations et de préparation aux Sacrements de l'initiation chrétienne se font en lien avec les paroisses et le diocèse. Les paroisses aidées de quelques enseignants pourront assurer la catéchèse en lien avec l'établissement, les équipes éducatives assureront la culture chrétienne.

Les engagements proposés aux collégiens ou lycéens se feront sur les fondements de la solidarité, de l'écologie intégrale, du respect de la Création et de l'ouverture à l'Universel.

¹ Lettre pastorale au Diocèse du Puy-en-Velay- 12 nov. 2022 – Mgr Yves Baumgarten

Partie 2 : Les acteurs et les moyens

Un projet par tous, pour tous

« Vous êtes corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes membres de ce corps. » 1CO 12,27

L'ensemble de la communauté éducative doit se sentir impliqué et vivre le projet :

- Le Chef d'établissement
- L'équipe d'animation pastorale
- Les élèves
- Les étudiants et apprentis
- Les éducateurs
- Les adultes de l'établissement
- Les familles
- Le prêtre référent
- La paroisse et le diocèse
- La tutelle qui vient en appui et complète le projet selon son charisme.

Pour la mission de chacun, on pourra se référer utilement aux documents spécifiques de l'enseignement catholique.

Le projet devra se donner les moyens de se diffuser selon la taille de l'établissement :

- Par la présence d'adjoints ou animateurs en Pastorale Scolaire
- Par un lieu d'accueil réservé à la pastorale
- Par un budget dédié

Partie 3 : L'attitude intérieure

Pour que la vie rayonne

« Vous êtes la Lumière du monde. » Mt 5,14

« Vous êtes le sel de la terre » Mt 5,13

Renvoyant à l'attitude du Christ « Bon pasteur », l'école catholique doit être un lieu animé d'un esprit évangélique et avoir une vision chrétienne de la personne humaine et de sa dignité.

La Joie de vivre l'Évangile et l'espérance qui en découle doivent être le supplément d'âme de l'Enseignement catholique.

Chacun se sentira responsable des autres et s'engagera à ce que chacun prenne soin des autres.

L'Évangile doit être vécu et annoncé, la Foi proposée et célébrée, la rencontre de Jésus-Christ favorisée.²

Nous placerons nos fragilités et notre confiance sous le regard du Christ.

Que chacun, en quittant nos établissements ait pu entendre parler de Jésus.

Partie 4 : les actions concrètes

La cadre :

- Le projet spécifique de l'Enseignement catholique doit être visible, notamment auprès des enseignants, des nouveaux parents. Il sera communiqué et affiché pour que les élèves le voient.
- La communauté éducative dans son ensemble doit prendre conscience que sa mission s'inscrit dans le projet pastoral.
- Le prêtre référent sera invité, au sein et en dehors des conseils d'animation pastorale (repas, action particulière, portes ouvertes, ...).
- Dans toute action, le projet chrétien sera affirmé et mis en lien avec le projet d'établissement.
- On pourra s'appuyer sur des figures locales : Saints propres à la tutelle, Saint Jean-François REGIS ou Anne-Marie MARTEL...

Les actions :

- En 1^{er} degré : la 25^e heure est obligatoire pour tous les élèves selon le choix suivant, expliqué et proposé aux familles à l'inscription :
 - o Une catéchèse assurée par la paroisse ou l'établissement, qui prépare aux Sacrements dans la foi.
 - o Une culture chrétienne assurée par le corps enseignant.
- En 2nd degré : un temps sera inscrit dans l'emploi du temps des collégiens
 - o En 6^e et 5^e, comme en primaire, un choix sera proposé aux familles (catéchèse ou culture chrétienne).
 - o En 4^e et 3^e, des propositions seront faites aux élèves (temps forts, témoignages...)
 - o En lycée : la proposition d'un engagement solidaire ou spirituel sera faite au long de l'année scolaire.

Des propositions spécifiques d'engagement solidaire ou spirituel pourront être faites pour les étudiants et apprentis

Pour le corps enseignant et les familles, des temps d'échange et de réflexion autour de la Parole de Dieu pourront être proposés.

Conclusion

Ce projet pastoral diocésain a l'ambition de donner à nos établissements un profond dynamisme. Il s'intègre à la vie de notre diocèse. Il souligne la spécificité de notre enseignement catholique qui veut être au service de la personne humaine dans sa globalité dans le respect de chacun.

La découverte de la spiritualité, la connaissance de la religion, l'adhésion dans la foi doivent permettre à chacun de trouver le sens de sa vie en se situant pleinement dans notre monde.

Je veux dire ma confiance à toutes les équipes éducatives, tous nous sommes acteurs pour faire vivre l'Enseignement catholique !

+ Mgr Yves BAUMGARTEN

Evêque du Puy

² Responsabilité pastorale du chef d'établissement – 03/2023 - CNEC